

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Accusé de réception en préfecture
069-216900860-20230605-2023-23-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

Délibération du Conseil Municipal du 5 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Date de Convocation du Conseil Municipal :

30 mai 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Caroline BENOIT-GONIN, Jean-Louis BERGERARD, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Vincent LABOURIER Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents excusés : Stanislas BOUCHET (pouvoir donné à Nathalie DENIS), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Baptiste GAUDELUS et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

Absentes : Léa BESSON et Sylvie DESBOURDELLES.

2023-23 Délibération relative à l'élection d'un nouvel adjoint

Rapporteur : Diogène BATALLA

A la suite de la démission d'un adjoint, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur le Maire propose la liste ci-dessous et les délégations comme suit :

Nom	Position	Fonctions
Elvine LEON	1ère adjointe	Finances, activités économiques, agriculture, urbanisme et aménagement de l'espace
Aymeric GIRARDON	2ème adjoint	Voirie et bâtiments
Véronique BOUCHARD	3ème adjointe	Petite enfance, enfance, jeunesse et affaires scolaires
Baptiste GAUDELUS	4ème adjoint	Affaires sociales
Evelyne GIRARDON	5ème adjointe	Animation, affaires culturelles et sportives

Une seule liste d'adjoints est ainsi proposée.

VU l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

VU la délibération 2020-18 du conseil municipal du 23 mai 2020 fixant à 5 le nombre d'adjoints au maire ;

VU les articles L2122-7-2 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que dans les communes de plus de 1000 habitants, en cas de vacance d'un adjoint, le nouvel adjoint est choisi parmi les conseillers municipaux de même sexe et sera élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

VU l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT la démission de Jean-Marie LEYGONIE, au poste d'adjoint au maire ayant une délégation portant sur l'environnement et la sécurité, démission acceptée par le Préfet le 25/05/2023 ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à de nouvelles élections pour pouvoir continuer à gérer les affaires communales dans de bonnes conditions ;

Il est proposé à l'assemblée de constituer le bureau de vote de deux assesseurs en plus du secrétaire de séance déjà désigné préalablement.

Les deux assesseurs sont : Jean-Louis BERGERARD et Aymeric GIRARDON.

Il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection de la liste des adjoints comme proposée ci-dessus.

Résultats du vote :

- Nombre de votants en exercice : 19
- Nombre de votants présents et/ou ayant donné pouvoir : 16
- Majorité absolue : 10
- Suffrages exprimés : 16
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages obtenus pour la liste présentée : 16

La liste ci-dessus est élue et immédiatement installée.

Monsieur le Maire propose de nommer Thomas ALESSI en tant que conseiller délégué à l'environnement et rappelle la liste des conseillers délégués :

Nom	Position	Fonctions
Frédérique MOULIGNEAU	Conseillère déléguée	Communication et médiathèque
Thomas ALESSI	Conseiller délégué	Environnement

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Nathalie DENIS

